



BNP PARIBAS

26 Janvier 2024



# ACTUALITÉS DU GRAND OUEST

26 Janvier 2024

## Augmentations/Promotions et Rémunérations Variables

Pour la Région Grand Ouest le process CRP 2024 a pris fin début Janvier. D'ultimes arbitrages vont être faits, au niveau de BCEF, d'ici la fin du mois.

La Région est, dorénavant, dans l'attente du « Go » de BCEF pour pouvoir communiquer auprès des collègues. Cela devrait être le cas la dernière semaine de Février.

Il sera, alors, annoncé les révisions de situation pour le premier et deuxième semestre, ainsi que les Rémunérations Variables 2023, pour les collègues à la Rémunération Variable de Référence.

Cette année encore, les collègues bénéficiant d'une Augmentation ou Promotion pour ce 1<sup>er</sup> semestre la verront se mettre en place dès la paie de Mars.

De même, les Rémunérations Variables seront payées avec la paie de Mars.

Pour le second semestre, la mise en place reste avec la paie de Octobre.

**N'hésitez pas à poser la question à votre Manager, vos Élus CFDT sont à vos côtés pour vous accompagner.**

### VOS REPRÉSENTANT(E)S



Pierre  
LEGRAS



Chantal  
MARCHAND

06 64 01 52 41 06 99 33 92 51

### VOS ÉLU(E)S



Isabelle  
CLERGEAU



Stéphane  
GOUBIER

07 60 40 61 27 07 60 47 29 41



Jean-Pierre  
LE MORVAN



Valérie  
GUEVEL-POUPARD

07 60 78 90 28 07 60 47 28 80



Béatrice  
ROUVRAIS



Hadrien  
BIGOT

06 15 17 97 72 02 51 84 82 04

Frédérique CHANTOIN

Alexandre MOMPLAY

Valérie DENIS

Marc FRERE

Benoit HERBRETEAU

Contacts CFDT Région Grand Ouest

[cfdt\\_irp\\_grand\\_ouest@bnpparibas.com](mailto:cfdt_irp_grand_ouest@bnpparibas.com)



02 51 84 53 63



## RTT et Pont imposé en 2024

Cette année (après une année blanche en 2023), seules les Agences et Structures travaillant du Mardi au Samedi sont concernées.

Pas de pont imposé pour les Agences et Structures travaillant du Lundi au Vendredi.

### DISPOSITIONS SUIVANTES PRISES POUR LA FIN D'ANNÉE 2024 :

- RTT imposé le mardi 24 Décembre 2024 pour les équipes travaillant du Mardi au Samedi. Les collègues concernés doivent poser ce jour de RTT dans INCA.
- Sortie anticipée d'une heure, le mardi 24 décembre 2024 pour les équipes travaillant du Lundi au Vendredi.
- Sortie anticipée d'une heure, le mardi 31 décembre 2024, POUR TOUT LE MONDE.



# Les suites de la TEMPÊTE CIARAN

Cfdt:

BNP PARIBAS

**SOUVENEZ –VOUS : RH Groupe avait envisagé de retirer un jour de RTT aux collègues qui n'avaient pas pu venir travailler !!!**

En « local », Vos Élus CFDT avaient demandé de la bienveillance à la Direction Régionale et signifié qu'une prise de RTT ne serait pas entendable compte tenu de la situation (alerte rouge, interdiction de la préfecture de se déplacer).

**Nous avons été entendus et remercions la Région :**  
**Il n'y aura pas de prise de RTT !**

En parallèle, vos Élus CFDT au National ont interpellé, directement, la Directrice BCEF sur ce sujet. En effet, les événements climatiques se multiplient. Il serait souhaitable que notre Entreprise envisage des solutions comme le Télétravail, le Travail à Domicile, ou la possibilité de travailler sur un autre site, plutôt que de demander aux salariés de poser un congé comme cela pourrait être le cas dans le futur.

**Là aussi, la CFDT a été entendue, puisqu'une circulaire RHG « Circonstances Exceptionnelles » devrait paraître très prochainement, avec des modalités officielles pour ce genre de situation.**

## QUELQUES INFOS COMMERCE

*Suppression du seuil d'exigence Bancassurances pour les lignes métiers Affinité, Proximité et UNICC* : C'est une bonne nouvelle ! La CFDT le demandait depuis des mois. Cependant, nous ne comprenons pas que cela ne s'applique pas aux DIA et CAP. La Direction Régionale n'a pas d'explication...

Espérons que cette « bonne nouvelle » se ressent dans vos MOTIV, malgré l'augmentation des Objectifs Assurances Home et Mobilité.

*TOP GLOBAL, quelle récompense pour les Agences de la Région Grand Ouest ?*

Seules 4 Agences sur 157, au Q3 2023, sont primables au TOP GLOBAL! La Direction Régionale ne semble pas plus interloquée que ça ....

Les challenges sont-ils atteignables, ne nous fait-on pas miroiter des primes avec des objectifs démesurés ?

## Heures supplémentaires en RGO

**776.9 heures déclarées pour l'année 2023**, dont 62 % concernent des Chargés de Renfort.

Seules 296 heures supplémentaires auraient été réalisées sur des postes « fixes » ?!

Nous sommes 1 372 en Région Grand Ouest, donc vous avez réalisé, en moyenne, 13 minutes de travail supplémentaire seulement, sur l'année ....

Est-ce bien la réalité que vous vivez ??????

**Les Élus CFDT ne peuvent que vous inciter à déclarer vos heures supplémentaires ou ..... à ne pas en faire!**